Henry Camusat

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1709

Né à Troyes (Aube), le 1692

Mort à Troyes (St Esprit), le 5 mai 1746

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir = Bicaïs, II, 531.
Adry, VI, 98.
Nécrologe, III, 123.
Nouvelles Ecclés. de 1747. p 162.–

Henry Camusat

Listes des assemblées et listes de Juilly

en 1711 à Juilly, la 6e
en 1712 " , la 5e
en 1713 " la 4
en 1714 " la 3
en 1715 " la 2e
en 1716 " la Rhét
en 1717 " " voix active
en 1720 Troyes collège
1723 " "
1726 Dijon
1729 Troyes S. Esprit
1732 " "
1733 "
1736 " "
1739 " "
1742 " "
1745 " "

Nécrologe — Mort à Troyes le 5 mai 1746

Prédicateur de talent

Notice sur lui dans les Nouvelles de 1747, page 162

M.M. 607, 4e catalogue, N 348 =

Henri Camusat de Troyes, entré à Paris en 1709, prêtre le 19 sept. 1716, mort en 1746

Bicaïs = Notice de l'Oratoire de France = [Mss. d'Aix, t. II. p 531.
Copie de la Bib. Nle, t. III, p. 58.

Henri Camusat, neveu du pieux Père Calabre, sous les yeux duquel il avait eu l'avantage d'être élevé à Soissons avant son entrée dans l'Oratoire, joignait à un esprit vif et enjoué une modestie, une politesse et une modération qui s'y trouvent rarement jointes, au degré où il les porta. S'étant consacré jeune au ministère de la parole, il fit paraître dans ses sermons toute l'onction et le zèle de l'orateur chrétien. Ennemi du faux brillant, la solidité, l'ordre, la précision et surtout d'heureuses applications des livres saints tenaient lieu dans ses prédications de tous ces ornements frivoles qui plaisent un moment à l'esprit et qui laissent le coeur dans la froideur, la sécheresse et l'inaction. L'humilité et la mortification peintes sur son visage intéressaient autant que ses paroles et rendaient ses discours plus persuasifs.
La ville de Troyes, qui lui avait donné naissance, fut le principal théâtre de son zèle; et, après avoir admiré ses talents et recueilli longtemps les fruits de ses travaux, elle le perdit à 54 ans, à la suite d'une fluxion de poitrine occasionnée en partie par les fatigues d'un carême qu'il venait de prêcher à Gien. Il mourut le 5 mai 1746.

Adry = Biblioth. des écrivains de l'Oratoire, t. VI, p. 98. (Bibl. Nle fonds fr. 25.686)
Nécrologe des plus célèbres défenseurs, 1760, t. III, p. 123 =

Henri Camusat naquit à Troyes d'une honnête famille. Elevé dans le séminaire de Soissons, il y puisa les bons principes sous les yeux et par les soins du P. Calabre, son oncle. Après quoi, il entra dans la Congrégation et y édifia par sa régularité et sa piété. Il joignait à un esprit vif et enjoué beaucoup de modestie et de modération. Il s'acquitta dignement des emplois qu'on lui confia; mais il ne voulut jamais accepter de bénéfice pour ne tenir à rien. En 1723, il se consacra au ministère de la chaire et, quoiqu'il n'eût pas les grâces de l'orateur, il prêchait avec onction et d'une manière apostolique dont les diocèses de Troyes et d'Auxerre ont profité. Dieu répandait d'amples bénédictions sur les instructions qu'il faisait aux pauvres dans l'hôpital de la Trinité de Troyes, lorsqu'il fut interdit par Mgr Poncet, parce qu'il était appelant. Il voulait se réduire à la retraite et à la prière. Néanmoins, à la sollicitation de M. l'évêque d'Auxerre, il alla prêcher l'avent à la Charité sur Loire et le Carême à Gien. A son retour, il fut attaqué d'une fluxion de poitrine qui l'emporta le 5 mai 1746 dans la 54e année de son âge. (Nouv. Eccles. du 9 oct. 1747)

M.M. 612, N 381 = Le Confrère Henri Camusat, de Troyes, clerc, âgé de 18 ans
fils de M. Pierre Camusat, marchand et de Marie Calabre,
a fait ses humanités et sa philosophie à Soissons et demeuré pendant 8 ans dans le petit séminaire
où il a fait une année de théologie.
Paiera pension ordinaire et capitation la 1e année
entré le 17 septembre, vêtu le 7 Novembre 1709.
mort en 1746.

M.M. 618, p. 46 N° 378 =
Le Confrère Henri Camusat, tonsuré
Né à Troyes, 18 ans
fils de Pierre Camusat, marchand et Marie Calabre.
humanités et philos. à Soissons et demeuré 8 ans dans le petit séminaire
1 an de théologie
entré à Paris le 17 septembre, vêture 7 Nov. 1709
pension ord. et capitation =